



Des allocations plus élevées  
pour un million d'enfants!

Avec la nouvelle loi plus d'un  
million d'enfants et de jeunes  
bénéficieront d'une allocation  
plus élevée. Et enfin les  
personnes travaillant à temps  
partiel recevront une  
allocation complète.



## De plus justes allocations familiales!

**Travail.5**

[deutsch](#) | [français](#) | [italiano](#) | [rumantsch](#)

### Les nouvelles

- [Fête des enfants 7.oct](#)
- [Agenda](#)
- [Communiqués](#)
- [S'abonner aux infos](#)

[Allocations aujourd'hui -  
injustes et insuffisantes](#)

[De plus justes allocations  
familiales - OUI à la loi!](#)

[Qui soutient de plus justes  
allocations familiales?](#)



En mars 2006, le Parlement a adopté une nouvelle loi sur les allocations familiales. (Photo: S. Thomi)

OUI le 26 novembre à de plus justes allocations familiales pour 1 million d'enfants

La campagne -  
Participez maintenant!

Tout pour les médias

La nouvelle loi sur les allocations familiales est désormais sur pied, après 15 ans de propositions, de débats, de revers et de nouvelles initiatives. Elle remédie aux injustices les plus choquantes et tient compte de la mobilité actuelle de la population. Tous les sondages indiquent aussi que cette dernière souhaite très clairement l'harmonisation des allocations pour enfants. Seules l'Union suisse des arts et métiers et l'Union patronale suisse refusent de reconnaître la nécessité de ces améliorations. De concert avec de nombreuses autres organisations, Travail.Suisse se mobilisera en faveur d'un Oui à de plus justes allocations familiales.

Les temps sont révolus où quiconque était à la recherche d'un emploi pouvait se concentrer sur un canton. Depuis longtemps, il est naturel de travailler dans un canton voisin. Par contre, le fait que, pour cette raison, le versement des allocations pour enfants diminue tout à coup suscite l'incompréhension. Cette injustice résulte du fait que les allocations pour enfants sont liées au lieu de travail, et non pas au lieu de domicile, et que les lois sur les allocations familiales sont différentes d'un canton à l'autre. Actuellement, les gens sont aussi de plus en plus nombreux à travailler à temps partiel, et ce, précisément lorsqu'ils ont des enfants. Ces travailleurs ne recevaient jusqu'ici que des allocations pour enfants partielles selon le canton et les rapports de travail. Un inconvénient supplémentaire pour les personnes travaillant à temps partiel, dont les enfants ne coûtent pourtant pas moins que les autres.

Quinze années d'engagement en faveur d'une amélioration des allocations pour enfants

En 1991 déjà, Angeline Fankhauser a souhaité éliminer ces inconvénients en lançant une initiative parlementaire. Celle-ci fut certes approuvée, mais tout le projet disparut ensuite au fond d'un tiroir. En 2001, Travail.Suisse relança le débat, à l'aide de l'initiative populaire «Pour de plus justes allocations pour enfants!», qui demandait 15 francs par enfant et par jour. Finalement, après plusieurs années de débats, la nouvelle loi sur les allocations familiales, inspirée par l'initiative Fankhauser, a enfin vu le jour. Le 24 mars 2006, tant le Conseil national que le Conseil des Etats ont approuvé cette solution. Cette loi-cadre uniformise les principales dispositions et apporte des améliorations considérables aux familles. A l'avenir, une allocation complète sera versée à tous les enfants. Les allocations pour enfants s'élèveront partout à 200 francs au moins et seront adaptées au renchérissement. L'allocation de formation de 250 francs au minimum permettra aux jeunes d'acquérir de meilleures qualifications. L'Union patronale suisse et l'Union suisse des arts et métiers devraient être intéressées par ce point, mais au lieu de cela, elles ont lancé un référendum contre ces améliorations. Travail.Suisse a fait preuve de compromis en retirant son initiative populaire et en soutenant avec vigueur la nouvelle loi sur les allocations familiales.

Les allocations pour enfants constituent le meilleur et le plus simple des soutiens aux familles

Les allocations pour enfants constituent une contribution très importante au budget familial, surtout pour les familles dont les revenus sont moyens ou bas. C'est justement dans ces catégories de revenus que vivent la plupart des enfants et des jeunes. De plus justes allocations pour enfants constituent le meilleur et le plus simple des moyens pour soutenir ces familles. La nouvelle loi permet de mettre fin au chaos qui règne actuellement et de verser de meilleures allocations à plus d'un million d'enfants.

La population souhaite de plus justes allocations familiales

Dans sa majorité, la population tient pour une évidence l'harmonisation du montant et des droits en matière d'allocations pour enfants, surtout dans un espace aussi petit que la Suisse. Comme pour la formation, une harmonisation des points essentiels s'impose dans ce domaine aussi. Les votants ont approuvé à une forte majorité l'amélioration de la coordination de l'éducation; ils approuveront aussi la nouvelle loi sur les allocations familiales. Il est toutefois nécessaire de mener une campagne vigoureuse en sa faveur, afin que les arguments simplistes des opposants ne fassent pas mouche. D'importants jalons ont déjà été posés à cet égard. Dans la plupart des cantons, des comités ont d'ores et déjà été créés en vue de la campagne de vote. Quiconque souhaite des informations ou des adresses de contact pourra les trouver sur le site [www.allocations-pour-enfants.ch](http://www.allocations-pour-enfants.ch).

Au bout de 15 années d'efforts, une nouvelle mobilisation est nécessaire afin que de plus justes allocations soient enfin versées aux parents et aux enfants.



De plus justes allocations familiales | CP 5775 | 3001 Berne | [campagne@allocations-familiales.ch](mailto:campagne@allocations-familiales.ch) | 031 370 1111



Chaque enfant  
doit avoir sa chance

Les allocations seront  
versées jusqu'à la fin de la  
formation.

De cette manière, tous les  
jeunes auront les mêmes  
chances de recevoir une  
bonne formation en fonction  
de leurs aptitudes.



## De plus justes allocations familiales!

Travail.5

deutsch | français | italiano | rumantsch

Les nouvelles

Allocations aujourd'hui -  
injustes et insuffisantes

De plus justes allocations  
familiales - OUI à la loi!

- Que demande la loi?
- Arguments
- Texte de la loi
- Documents

Qui soutient de plus justes  
allocations familiales?



## De plus justes allocations familiales: C'est la meilleure

La campagne -  
Participez maintenant!

Tout pour les médias

## solution! (Photo: D. Wietlisbach)

### Les arguments pour la nouvelle loi sur les allocations familiales

#### Ce qui est juste...

- Les **coûts** s'élèveront à environ 370 millions pour l'économie. Ce montant est inférieur à la compensation du renchérissement qui est accordée chaque année. Dans l'ensemble, l'amélioration des allocations pour enfants ne coûte pas plus à l'économie que dans les années 70. L'économie profitera même de l'amélioration du pouvoir d'achat des familles, ce qui lui permettra de poursuivre sa croissance.

- Les **cantons** resteront compétents pour la politique familiale et pourront fixer les mesures à prendre. Pourtant, une coordination minimale est rendue nécessaire en raison de la mobilité croissante et du fait que domicile et lieu de travail sont différents. La nouvelle loi répond à ces exigences d'harmonisation souhaitée également par l'économie.

- La plupart des enfants vivent actuellement dans des **familles dont les revenus sont moyens et bas**, et c'est précisément là que de meilleures allocations pour enfants seront les plus utiles. Les personnes qui gagnent très bien leur vie ont peu d'enfants et le relèvement des allocations pour enfants sera réduit par la progression fiscale. Les prestations complémentaires arrivent trop tard, c'est-à-dire lorsque parents et enfants sont déjà dans des situations de pauvreté.

- Avec la nouvelle loi, les allocations pour enfants sont et restent des composantes salariales permettant

#### Ce qui est faux...

- L'économie ne pourrait pas supporter les coûts, ce qui conduirait à une baisse des salaires ou à une diminution des emplois.

- La loi anéantirait la politique familiale des cantons. Elle conduirait à une tutelle et à un nivellement.

- Les allocations pour enfants ont fonctionné selon le système du saupoudrage et n'aideraient pas les familles qui en ont besoin, et auxquelles il vaudrait mieux verser uniquement des prestations complémentaires.

- La loi sur les allocations pour enfants serait une

d'obtenir un équilibre entre les travailleurs qui ont des enfants et ceux qui n'en ont pas. Elles ne constituent donc **pas une nouvelle assurance sociale**.

- Aujourd'hui, de nombreux parents ne reçoivent aucune allocation ou ne reçoivent pas d'allocation complète pour leurs enfants. La loi aide ces parents grâce à **l'uniformisation du droit aux prestations**. Cette nouvelle réglementation plus claire contribue aussi à réduire la bureaucratie.

- Les allocations pour enfants destinées aux **enfants vivant à l'étranger** seront adaptées au pouvoir d'achat de l'endroit. Ces enfants occasionnent également des coûts et, de plus, leurs parents font également en Suisse des achats pour eux.

- En **comparaison avec des pays d'Europe occidentale**, la Suisse se situe actuellement dans la moyenne en ce qui concerne les allocations pour enfants. Toutefois, l'Allemagne, l'Autriche et le Liechtenstein versent des montants nettement supérieurs à 250 francs par enfant et par mois. Si l'on compare toutes les prestations sociales destinées aux familles, en pour cent du produit intérieur brut, la Suisse occupe le 13<sup>e</sup> rang.

nouvelle assurance sociale.

- La nouvelle loi ne servirait à rien du tout et occasionnerait davantage de bureaucratie.

- Des sommes très importantes partiraient à l'étranger sous forme d'allocations pour enfants.

- Les allocations actuelles seraient déjà bien supérieures à la moyenne européenne.



De plus justes allocations familiales | CP 5775 | 3001 Berne | campagne@allocations-familiales.ch | 031 370 1111